



Fête de la Musique

Vendredi 21 juin - 19 heures

Salle Jean Monnet

avec la participation des chorales

« Edwige en Ostrevent et Ste Barbe », Rick CAVAN - Imitateur de l'Harmonie « les Amis Réunis », et de l'Orchestre de Jazz « Septentrion »



Inscriptions à L'Ecole de Musique

L'école de musique accueille les habitants de 5 ans à ...

Les inscriptions pour la saison 2013/2014 auront lieu

les 7 et 14 septembre après-midi.

Pour tous renseignements,

s'adresser à M. GUINCHI Jean-Christophe

au 03.27.89.56.46 ou au 06.80.56.69.25

Venez nous rejoindre !

Club d'Amitié «Les Jacinthes»

Fête de la Rentrée

Dimanche 8 septembre

Centre Jean Monnet

Repas le midi

Moules Frites + Fromage

14 € sur réservation

Tel : 03 27 91 47 46 ou 03 27 92 65 01

dès 14 heures

Inscriptions concours de boules carrées

en doublettes formées

Coupes + Mise + Participation 5 € la mise

Jet au but à 15 heures

Toute la journée

Vente de pâtisseries - Buvette - Sandwiches Jambon - Pâté

Venez nombreux



Balayage des fils d'eau Calendrier des interventions

Juin	Balayage	18 et 19
Août	Balayage + Lavage	20 et 21
Octobre	Balayage	16 et 17
Novembre	Balayage	20 et 21
Décembre	Balayage	24 et 26

Il est impératif de libérer les trottoirs et fils d'eau, même dans les rues en impasse, au jour des passages.



BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture applicables à compter du 1er octobre 2013

Lundi	de 8h30 à 12h	et de	13h30 à 16h30	Judi	de 8h30 à 11h	et de	13h30 à 16h30
Mardi	de 8h30 à 12h	et de	13h30 à 16h30	Vendredi	de 8h30 à 12h	et de	13h30 à 16h30
Mercredi	de 8h30 à 12h	et de	13h30 à 16h30	Samedi	de 8h30 à 12h		

Pendant la période d'été (de mi-juillet au 31 Août), les horaires d'ouverture seront :

Lundi	de 9h00 à 12h	et de	14h00 à 16h00	Judi	de 9h00 à 11h	et de	14h00 à 16h00
Mardi	de 9h00 à 12h	et de	14h00 à 16h00	Vendredi	de 9h00 à 12h	et de	14h00 à 16h00
Mercredi	de 9h00 à 12h	et de	14h00 à 16h00	Samedi	de 9h00 à 12h		



Rappel

JOURNEE DES AINES du VENDREDI 14 JUIN 2013

Le Quesnoy (visite des vergers Tellier)

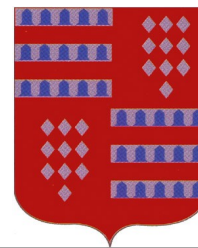
VOYAGE DU 14 JUIN 2013 - BULLETIN D'INSCRIPTION

(à découper et à retourner en mairie)

Monsieur et/ou Madame :

Adresse :

Date de Naissance : Mr / / / Mme / /



QUELQUES DATES A RETENIR

SAMEDI 8 JUIN

Fête de l'école La Fontaine
11 h - Salle de Sports
rue des Ecoles

DIMANCHE 9 JUIN

Association MONTIMOUV'
GALA de DANSE
Centre Jean Monnet

VENDREDI 14 JUIN

Voyage des Aînés
au Quesnoy

MARDI 18 JUIN

Commémoration de l'Appel
du Général de Gaulle

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la Musique
19 h - Centre Jean Monnet

DIMANCHE 30 JUIN

13 h - Kermesse organisée
par l'Association des
Tireurs Montagnards

SAMEDI 13 JUILLET

Retraite aux flambeaux
Départ 22 h Ecole Pasteur
Arrivée étangs communaux 23 h
Feu d'Artifice

DIMANCHE 14 JUILLET

11 h - Défilé
Dépôt de gerbes
Vin d'Honneur salle des fêtes.
A partir de 15 h,
jeux divers dans la commune
(le programme sera affiché)

SAMEDI 31 AOÛT

Quartiers d'Été
Espace du Galibot
de 10 h à 19 h

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Fête de la Rentrée
organisée
par le Club des Jacinthes
Centre Jean Monnet

Directeur de la publication
Jean-Luc COQUERELLE
Rédaction Jocelyne DELVAL
Edition Mai 2013
03.27.95.94.94
Rejoignez-nous sur le site web :
www.montigny-en-ostrevent.com
(bulletin municipal, compte-rendu
conseil municipal ...)

Ville de MONTIGNY EN OSTREVENT

Bulletin d'Informations Municipales

Le Petit Montagnard



SERVICES D'ÉTÉ

Horaires d'ouverture de la Mairie en Juillet et en Août

Ouverture au public de 14 h à 17 h du lundi au vendredi, le samedi de 10 h à 12 h
Durant cette période, Monsieur le Maire recevra sur rendez-vous

Contactez son secrétariat au 03.27.95.94.84

Bibliothèque Municipale (tel. 03.27.95.94.96)

Juillet : le vendredi fermeture à 17 h 30, les autres jours : horaires inchangés

Fermeture au mois d'Août

URBANISME

(référence Code de l'urbanisme - Article R.410-21, R.434-1, R.444-1 et R.453-1)

Il est rappelé aux particuliers que tous travaux de construction (ou démolition) doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. A savoir :

Une déclaration préalable : pour les travaux réalisés sur une construction existante. (travaux entre 5 m2 ou 20 m2 - et entre 20 m2 à 40 m2 selon conditions particulières).

Exemple de travaux :

- 1 Véranda, pergola
Clôture, portail, car port
Abri de jardin etc...
- 2 Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (velux etc...)
- 3 Travaux changeant la destination d'un bâtiment (un garage devenant une pièce à vivre par exemple)

Un permis de construire : pour tous les autres travaux supérieurs à 40 m2, il s'agit d'une demande de permis de construire.

Les documents d'urbanisme peuvent être retirés en Mairie ou téléchargés par le biais du site : www.service-public.fr.

- ⇒ Déclaration préalable : formulaire : Cerfa N° 13703*02
N° 13404*02
- ⇒ Permis de construire : formulaire : Cerfa N° 13406*03

Rappel !

Empoisonnement des animaux

Peine encourue

Art. R.655-1 du Code Pénal.

Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5ème classe (1500 euros).

Pour les sévices et actes de cruauté consulter les articles 521-1 et R.654-1 du Code Pénal.



AMICALE DES PECHEURS de MONTIGNY EN OSTREVENT



DATE DES CONCOURS CONCOURS DE PECHE INDIVIDUELS

OUVERTS A TOUS AVEC UN CLASSEMENT
POUR LES SOCIETAIRES (CHALLENGE)

Les trois meilleures manches seront retenues

DIMANCHE 9 JUIN de 8h30 à 11h30

SAMEDI 14 SEPTEMBRE de 14h30 à 17h30

CONCOURS DE PECHE A L'AMERICAIN

DIMANCHE 21 JUILLET ouvert à tous

de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h

Concours Vétérans et nocturnes, à voir

CONCOURS DE PECHE

DANS LE CARPODROME

SAMEDI 6 JUILLET de 16h à 12h

Coupe de 19h à 20h et de 7h à 8h

JEUDI 15 AOUT à l'Américaine

pour les sociétaires en deux manches



Quartiers d'Eté

Le samedi 31 août, les « Quartiers d'Eté » animeront notre commune.

La kermesse se déroulera à l'espace du Galibot de 10 h à 19 h (toute la population y est invitée).

Beaucoup d'associations animeront cette journée, toutes les activités sont gratuites. Les enfants pourront participer aux jeux traditionnels, au circuit de quads et aux jeux gonflables.

Possibilité de restauration sur place à moindre coût.

Les frais de la journée sont pris en charge par le Conseil Régional et la commune.



Kermesse des Tireurs Montagnards

Dimanche 30 juin - 13 h - Local des Tireurs

Adhérent adulte : 14 €, non adhérent : 17 €

Adhérent enfant - 12 ans : 5 €, non adhérent : 5 €

MENU

BUFFET FROID

3 viandes Bœuf Porc Poulet

Crudités à volonté - café tarte - 1 apéritif servi à table

dernier délai d'inscription 23 juin à 12 h dans le local des Tireurs

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

1ère SESSION : du lundi 8 Juillet au vendredi 26 Juillet 2013 soit 15 jours

2ème SESSION : du lundi 29 Juillet au vendredi 16 Août 2013 soit 14 jours

Le Centre accueille les enfants scolarisés âgés de 4 ans révolus à 14 ans inclus, à la journée de 10h à 17h, aux écoles Victor Hugo rue des écoles et Pasteur place du Sana.

Bibliothèque Municipale Achille Dupuis

On les a lus, ils nous ont plu ...

Roman Adulte

« Un été avec Louise » de Laura Moriarty, Editions Fleuve Noir, 2013

Août 1922. Louise Brooks a 15 ans.

Cette future icône du cinéma muet intègre la prestigieuse école de danse de Denishawn et touche du doigt son rêve : quitter sa ville étriquée du Kansas pour la flamboyante New York.

Seule ombre au tableau, ses parents lui imposent une chaperonne, Cora Carlisle. Une femme aux antipodes de la jeune Louise, avec des valeurs, le souci des convenances, mais aussi de lourds secrets... Car si Cora se porte volontaire pour accompagner la jeune fille, c'est avant tout pour pouvoir partir sur les traces de son propre passé obscur. Elle n'imaginait pas que préserver la vertu de sa protégée s'avérerait aussi difficile. Louise, avec son air mutin, son petit carré noir soyeux à la frange bien dessinée, attire les regards, elle a soif de liberté et entend bien profiter de cette ville enchantée qui foisonne de théâtres, résonne d'un jazz envoiement et fourmille d'hommes. Ces cinq semaines passées ensemble vont changer le cours de leur vie à jamais ...

« Ce que je peux te dire d'elles » de Anne Icart, Editions Laffont, 2013

Un matin, très tôt. Le téléphone sonne. Blanche n'aime pas ça : les coups de fil au petit matin n'annoncent jamais rien de bon. Cette fois, pourtant, c'est une bonne nouvelle : Violette a accouché dans la nuit d'un petit garçon. Blanche est bouleversée : elle ne savait même pas que sa fille était enceinte. Et puis un garçon, le premier au bout de cette lignée de filles, quelle histoire ... Dans le train qui la mène de Toulouse vers Paris, le trac au cœur, Blanche relit les carnets de moleskine destinés à Violette où, remontant le temps, elle a essayé de se souvenir de tout, tout ce qu'elle peut lui dire d'elles.

Mais Violette l'attend-elle encore au bout de ce chemin à la fois heureux et cabossé ? Portés par une écriture ultrasensible, où sous l'apparente douceur du cocon familial gronde la violence des sentiments, on est entraînés dans l'histoire de Blanche, celle de quatre générations de femmes, des années 1950 à nos jours.



PLAN NATIONAL CANICULE 2013

Une instruction ministérielle publiée le 10 avril 2013 a rendu public le plan national canicule 2013. Ce dernier a pour objectifs d'anticiper l'arrivée d'une éventuelle canicule, de déterminer les actions à mettre en œuvre en vue de prévenir et de limiter les effets indésirables de celle-ci, mais également d'adapter les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations à risque (personnes isolées âgées ou en situation de handicap, jeunes enfants, publics précaires ...). Le plan national canicule sera effectif du 1er juin au 31 août. Pendant cette période, pour tout renseignement, il est possible de joindre le « canicule info service » au 0800 06 66 66.

Il est donc conseillé à la population « dite fragile et vulnérable » de s'inscrire sur le registre communal. Il est tenu par le CCAS.

L'inscription se fait par le biais d'une fiche de renseignements et doit être déposée au service dûment complétée.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous venez de perdre votre emploi, vous êtes en attente des allocations chômage, du RSA, votre situation financière est précaire, rapprochez vous du Centre Communal d'Action Sociale.

Ouverture des bureaux :

Les bureaux sont ouverts les Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. FERME LE JEUDI ET LE SAMEDI. Tél : 03 27 95 94 84 ou 03 27 95 94 85.

Permanence Adjointe aux Affaires Sociales :

Madame MENET Josette - Vice Présidente du Conseil d'Administration - Adjointe déléguée aux Affaires Sociales reçoit tous les Mercredis de 14h00 à 17h00.

Pour les retards dans le paiement des charges :

Il existe un dispositif appelé « FSL », des aides financières peuvent être allouées pour le paiement des factures aux fournisseurs suivants :

EDF, GDF, Véolia, France Télécom

Une aide existe aussi pour les impayés de loyer.

Aides mensuelles :

Des aides alimentaires sont distribuées chaque mois entre le 25 du mois et le 5 du mois suivant (exemple : entre le 25/05/2013 et le 05/06/2013) sous forme de bon de pains et de CAP (chèque d'Accompagnement Personnalisé) d'une valeur de 28 € et/ou 32€ en fonction d'un barème.

N'hésitez pas à contacter le CCAS en cas de grosses difficultés. Votre situation sera étudiée avec attention et discrétion.

LA TELE ALARME

La Télé Assistance permet à une personne âgée isolée ou handicapée, de rester à son domicile en toute sérénité et d'obtenir rapidement de l'aide ou des secours 24h / 24h - 7 jours sur 7 quelque soit le problème rencontré.

Pour obtenir ce service, moyennant un abonnement mensuel de 9,21 € + 4,60 € TTC pour le détecteur de chute (bracelet), renseignez vous au Centre Communal d'Action Sociale pour retirer le contrat de Télé Assistance agréé par le Conseil Général du Nord.

Le transmetteur doit être raccordé sur le réseau téléphonique et le réseau électrique. Il est doté d'un haut parleur et d'un micro reliés à une centrale de réception d'appels et d'une télécommande (portée environ 80 mètres) que l'abonné doit porter sur lui.



ENQUETE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalise, entre le 6 mai et le 13 juillet 2013, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc bien ce dispositif.

ENQUETE SUR LE LOGEMENT

L'INSEE réalise également, entre le 17 juin et le 20 décembre 2013, une enquête sur le logement en France.

L'objectif est de décrire le parc de logements et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale. L'enquête permet également de mesurer le coût du logement pour un ménage dans une grande variété de situations.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités pour chacune de ces enquêtes. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Le Centre Historique Minier propose, à partir du vendredi 28 juin (jusqu'au 31 décembre), une exposition consacrée aux maquettes et modèles réduits sur le thème de la mine.